Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **9 (1982)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sommaire

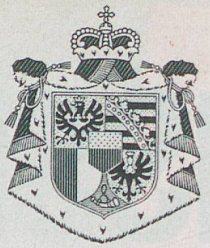

Principauté du Liechtenstein

Principauté du Liechtenstein 2

Communications officielles:
- Le parlement 9
- Fonds de Solidarité 11

Pages locales 12–16

Communications du Secrétariat des Suisses résidant à l'étranger:
- Association des amis de l'Organisation des Suisses résidant à l'étranger 17

Coin du livre 19

Rétrospective 81 22

Le 60e Congrès des Suisses résidant à l'étranger se déroulera du 20 au 22 août 1982 à Sierre, Valais. Le thème principal sera «La Suissesse résidant à l'étranger». Réservez d'ores et déjà cette date. Un bulletin d'inscription paraîtra dans un des prochains numéros.

La Suisse considère le Liechtenstein comme un pays frère, preuve en est que ces deux états ont de très bonnes relations, meilleures que de simples voisins habituels. C'est ainsi que la Suisse représente le Liechtenstein à l'étranger. Au Liechtenstein on utilise la monnaie suisse, les PTT suisses sont compétents pour les services du secteur postal, de plus la frontière douanière de la Suisse comprend le Liechtenstein. Les relations étroites entre ces deux états justifient que l'on publie un article détaillé sur le Liechtenstein.

Lorsque l'on en vient à parler du Liechtenstein, il convient de présenter d'emblée ses proportions restreintes: 160 kilomètres carrés sur lesquels vivent actuellement 26 000 habitants. Pourtant, ce territoire et sa population ont la prétention d'être un Etat souverain. Pour des desseins de grande envergure, des modèles sont indispensables. Michelange lui-même, malgré sa force de conception au-dessus du commun, s'inspirait d'essais d'argile et de cire en attaquant le marbre brut. Des projets ordonnés pour chaque espèce passaient par la réalisation d'esquisses. Acceptées par l'œil, donc par l'esprit, une compréhension s'en dégageait. Ainsi, il arrive que sages, philosophes et poètes fassent l'éloge de l'état de grandeur limitée. La maxime de Lao-Tse en est un vivant exemple:

«Petit est le pays, peu importante sa population,
il convient d'avoir magistrats pour dix,
pour cent êtres et ne pas en user.»

Et Lao-Tse, dignitaire dans le vaste empire de la dynastie Tschou poursuit:

«Les pays voisins se découvrent mutuellement, pour entendre réciproquement le coq et le chien.»

Le jugement du sage de l'Extrême Orient est proche des éléments de base qui ont régné sur l'Etat grec, assemblage de cités. Le Grec méprise magnificence, somptuosité et orgueil; pour lui comptent plus la mesure intrinsèque, la force et l'harmonie. Dans la «Politique» (politeia) Aristote écrit: «qu'il est difficile, sinon impossible de gérer un état dont la population est opulente avec de bonnes lois. Il ne nous a pas été possible de découvrir dans les états dotés d'une démographie hors de proportion, un seul être sortant du commun.» Aristote poursuit: «Pour porter un jugement valable et confier le

Georges Malin
Georges Malin est né en 1926 dans la Principauté du Liechtenstein. Il étudia l'histoire en général et l'histoire de l'art en particulier aux universités de Fribourg et Zurich. Il est l'auteur d'importants travaux historiques sur le Liechtenstein, tels des rapports de fouilles archéologiques, d'un guide sur les beaux-arts et d'un ouvrage documentaire. A côté de ses activités scientifiques, Georges Malin exerce la profession de sculpteur. Il créa de nombreuses œuvres pour des bâtiments publics et des églises. On les trouve exposées dans diverses villes et collections. Des expositions en Europe et en Amérique du Sud l'ont fait connaître au-delà des frontières de la Principauté. Par ailleurs, il a dessiné plus de 50 timbres postaux du Liechtenstein qui sont fort recherchés. Georges Malin vit à Mauren.